

**PLANNING – PRESENCE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE
MOIS DE DECEMBRE 2018**

Nom et Prénom de l'enfant :

Quotient familial : _____

Ecole :

Classe : _____

Date		PERISCOLAIRE			MERCREDIS EDUCATIFS			
Jour	le	Matin 7h30 à 8h15	Midi 11h45 à 13h45	Soir 16h15 à 18h30	Journée 7h30 à 18h	½ journée sans repas ○ 7h30/12h ○ 13h30/18h	½ journée avec repas ○ 7h30/13h30 ○ 12h/18h	
SAMEDI	1							
DIMANCHE	2							
LUNDI	3							
MARDI	4							
MERCREDI	5							
JEUDI	6							
VENDREDI	7							
SAMEDI	8							
DIMANCHE	9							
LUNDI	10							
MARDI	11							
MERCREDI	12							
JEUDI	13							
VENDREDI	14							
SAMEDI	15							
DIMANCHE	16							
LUNDI	17							
MARDI	18							
MERCREDI	19							
JEUDI	20							
VENDREDI	21							
SAMEDI	22	<h1>VACANCES DE NOEL</h1>						
DIMANCHE	23							
LUNDI	24							
MARDI	25							
MERCREDI	26							
JEUDI	27							
VENDREDI	28							
SAMEDI	29							
DIMANCHE	30							
LUNDI	31							

Attention ! : Ce planning est à transmettre au directeur de l'accueil périscolaire avant le 20 du mois pour qu'il soit pris en compte à partir du 1^{er} du mois suivant.



Le paiement des activités doit se faire obligatoirement au moment de l'inscription (*Par chèque, espèces, CESU*).
Seule la mise en place du prélèvement automatique SEPA permet le règlement des frais d'inscription à échéance.

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
 Chèque bancaire ou postal
 Chèque-vacances ou CESU

Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / Signature

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Nb de jours	Tarif	Total
Matin – de 7h30 à 8h15		X	
Midi – de 11h45 à 13h45		X	
Soir 1 – 16h15 à 18h30		X	
MERCREDI			
½ journée avec repas		X	
½ journée sans repas		X	
Journée 7h30 à 18h		X	
- Avoir restant			
+ Reste à payer			
Net à payer			

Pour le tarif de la journée du mercredi, il faut faire l'addition d'une ½ journée avec repas + ½ journée sans repas

Pour le calcul de votre tarif, se référer à votre quotient familial